



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Grenoble, le 6 mai 2022

LUCIE AUBRAC : INAUGURATION DU NOUVEAU COLLEGE DU PARC JEAN VERLHAC

C'est au rythme de la batucada, d'un hymne chanté par la chorale et de spectacles que le nouveau collège Lucie Aubrac a été inauguré aujourd'hui par le Président du Département Jean-Pierre Barbier, accompagné par la Vice-présidente à l'éducation Cathy Simon et de nombreux vice-présidents, la Sous-préfète de l'Isère, Nathalie Cencic, la Rectrice de l'académie de Grenoble, Hélène Insel, et la Dasen Viviane Henry. Une grande fête à laquelle ont participé les élèves, leurs parents, le corps enseignant et administratif de l'établissement, près de 5 ans après l'incendie volontaire qui a détruit l'ancien collège Lucie Aubrac de la Villeneuve à Grenoble.

Après un temps de visite du collège pendant la dernière heure de cours des 375 collégiens qui ont fait leur rentrée dans l'établissement flambant neuf le 3 janvier dernier, les portes se sont ouvertes à 17h tapantes pour accueillir parents, associations de quartier, et entreprises qui ont construit le bâtiment, pour une soirée haute en couleurs. Une soirée animée par les percussions de la BatucaVi, le traditionnel coupé de ruban, le dévoilement de la plaque par le Président Jean-Pierre Barbier, l'hymne du collège chanté par la chorale des élèves, avant que ne débutent discours, cocktail et spectacles.

Des espaces pour un apprentissage optimal

Construits en bordure du parc Jean Verlhac, comme le souhaitent les habitants du quartier, et en un temps record malgré la pandémie - 2 ans presque jour pour jour –, les 4000 m² intérieurs abritent des salles de classe modernes, des bureaux, un CDI, un restaurant scolaire, quatre logements pour assurer une présence permanente sur le site. A l'extérieur, à la cour de récréation d'une surface de 2 000 m² avec préau, s'ajoutent un plateau sportif de 800 m² avec ses équipements et une piste d'athlétisme, ainsi que des espaces verts.

Plusieurs salles sont dédiées à des dispositifs d'aide ou à des projets pédagogiques innovants, telle la salle ULIS, celle dédiée à la section UPE2A (Unité Pédagogique Pour Elèves Arrivants Allophones) et une salle Réussite Educative. Il compte également une salle « Collège de demain » de 50 m² au 1^{er} étage, qui vise à capter les élèves en voie de décrochage et à favoriser aussi le développement de l'autonomie, de la créativité, et du travail collaboratif. Cette salle permet en effet de combiner un maximum de situations pédagogiques, en favorisant la modularité et les déplacements des élèves, avec pour objectif le bien-être des élèves, le décroisement des espaces et la mobilité.

Juste à côté se trouve aussi la salle Educlab de 60 m², que le Département a intégrée dans ses plans de construction pour répondre à la demande de l'Université Grenoble Alpes (UGA). L'Université, dans le cadre de son projet PEGASE met en place dans plusieurs établissements isérois des salles visant à



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

servir de points de relais en proximité pour les collectifs de travail, où pourront se réaliser des formations, production de ressources pédagogiques, suivi de travaux universitaires. L'objectif est double : réduire les inégalités scolaires sur les territoires, et associer chercheurs, formateurs et enseignants pour limiter les distances entre recherche et pratique.

Un bâtiment innovant

Le bâtiment a été construit à la fois pour durer, pour le confort de ses usagers, pour privilégier les matériaux de construction isérois, pour réduire au mieux les dépenses énergétiques et la maintenance des espaces. Pour ce faire, ont été privilégiés des procédés constructifs alliant le bois et le béton par les cabinets d'architectes (Atelier METIS, situé à Tullins, et Architecte associé SORIA, situé à Annecy). Ce bâtiment à énergie positive et bas carbone est en cours de labellisation par l'exigeant Label E+C-, créé par Certivéa.

Le rez-de-chaussée a été réalisé avec une structure béton (murs et planchers). Les deux ailes du bâtiment comportent des salles de classes au niveau R+1 composées de 72 modules bois 3D préfabriqués en usine et reposant sur la dalle haute en béton armé du RDC. Quant aux logements situés aux niveaux R+2 et R+3, ils ont été construits en ossature bois traditionnelle.

L'utilisation de la préfabrication en modules bois 3D a eu pour principaux objectifs de réduire le délai global de construction du collège, de minimiser les nuisances sonores pour les habitants du quartier, liées à la construction de l'enveloppe du bâtiment, tout en assurant une grande qualité de réalisation de cette enveloppe. En effet, à l'aide de ce procédé, une grande partie de l'enveloppe du R+1 du bâtiment a été construite en atelier pendant le temps de construction du RDC puis elle a été livrée et assemblée sur site. En synthèse, c'est l'assemblage des modules entre eux qui permet d'intégrer une fonction du collège. A titre d'exemple une salle de cours est constituée de 2 à 3 modules en fonction des surfaces nécessaires à l'enseignement qui y sera donné.

Des panneaux photovoltaïques ont été installés sur le bâtiment principal pour une puissance de crête de 92 kW. Certaines toitures du projet ont reçu une végétalisation extensive par tapis pré-cultivés. Il s'agit des toitures du préau (surface de 186 m²), des garages (surface de 73 m²) et l'aile est entre les logements (surface de 127 m²).

Durant la construction, plus de 4 700 heures d'insertion ont été réalisées à 25% par des allocataires du RSA et à 35% par des publics habitant le quartier, débouchant sur quelques contrats à durée indéterminée.

Le collège a coûté au total 19,5 M€, financé par le Département, avec des subventions de 2,3 M€ de l'Etat dans le cadre de la Dotation de Soutien à l'Investissement des Départements (DSID), et de 600 000 € de la part de l'Union Européenne, dans le cadre des Fonds européen de développement régional (FEDER).

« Dans ce bâtiment, c'est sûr que je vais bien travailler », disait une élève du collège. C'est notre objectif chaque fois que nous construisons ou rénovons un collège : apporter aux élèves et aux enseignants le meilleur environnement possible pour apprendre et pour enseigner, créer des structures qui perdureront dans le temps et des structures qui permettent d'ouvrir des horizons pour les jeunes, de n'oublier personne en chemin. C'est pourquoi, dans ce collège, plusieurs salles ont des fonctions novatrices et



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

particulières, comme celle baptisée « Collège de demain » », remarque Cathy Simon, Vice-président en charge de l'éducation.

« Au lendemain de l'incendie, j'étais là, auprès des habitants. Inaugurer aujourd'hui le nouveau collège Lucie Aubrac, près de 5 ans après l'incendie volontaire de l'ancien collège, dans le parc Jean Verlhac, là où les habitants souhaitaient qu'il reste, est une vraie fierté, et une émotion particulière. Je tiens à remercier tous ceux qui ont réussi à construire en deux ans cet immense ouvrage, qui permet de tourner une page triste du quartier pour en lancer une belle, pleine de promesse et de sourires d'enfants. Avec ce bâtiment et ses dépendances, nous voulons donner aux enfants de la Villeneuve les meilleures conditions d'apprentissage, à vous maintenant, les jeunes, de vous emparer de cette structure et la faire vivre et perdurer », souligne Jean-Pierre Barbier, Président du Département.